



Compte-rendu des comités de quartier du 16 novembre 2024

Samedi 16 novembre 2024, 2 réunions se sont déroulées salle Dassin et salle du Conseil municipal et ont rassemblé 40 personnes venues des 3 quartiers nord, centre et sud du village. Des échanges constructifs, parfois vifs, ont émaillé ce moment de démocratie participative qui s'est déroulé dans un bon état d'esprit général.



Quartier Nord

La réunion a rassemblé 30 participants.

- Pourquoi le maire est-il toujours absent de ces réunions ?

Il est précisé que les comités de quartier sont organisés sur deux lieux en même temps et concernent pas la totalité des projets. Il ne s'agit pas de réunion de politique générale.

A plusieurs reprises, des interventions sur le projet de la ferme de Ste Gemme ont interféré sur les échanges sans attendre le point sur le projet prévu à l'ordre du jour.

Vie citoyenne et conseil municipal des jeunes

Lors de l'évocation du projet de City stade, deux propositions ont été formulées par des participants :

1. ouvrir le terrain de foot en dehors des heures allouées aux clubs et associations, un essai a été fait par le passé qui a conduit à des débordements et des incivilités ;
2. pour une bonne répartition des équipements ouverts aux jeunes , il a été proposé d'intégrer ce projet sur des espaces disponibles sur la ferme de Ste Gemme.

Travaux

- Grande rue et rue de Poissy, enfouissement des réseaux, lavoir et source, éclairage public : pas de remarques particulières

- Une interrogation sur les problèmes de sécurité liés aux cyclistes au niveau du carrefour rue de Poissy/rue de la Mare Jeanne avec une demande de rétablir le stop. L'entrée est considérée comme dangereuse. Il est également demandé que des ralentisseurs soient mis en place rue de la Mare Jeanne.

Une pose de chicane sera étudiée et mise en place à titre expérimental.

- Vestiaire du terrain de foot : le coût du projet est demandé.

La délibération du conseil municipal du 23 septembre 2024 a approuvé l'autorisation de programme à hauteur de 580 000 € dont 60 000 € de subvention versée par la Région Île-de-France et un fond de concours de la Communauté de Communes Gally Mauldre à hauteur de 325 758 €.

Scolaire

- Destruction et reconstruction de l'école de la Trouée : la démarche est bien accueillie, seule une personne conteste l'idée de raser l'école maternelle et de construire sur un terrain en herbe. Il est suggéré de regrouper les 2 écoles sur le groupe scolaire Bernard Deniau.

La question s'est posée mais pour que cela soit possible il faudrait construire 3 classes de maternelle et 5 classes de primaire, ainsi que doubler l'espace de restauration scolaire. Cela nécessiterait d'acquérir du foncier auprès de riverains ou de faire déclasser un espace boisé classé ce qui n'est pas envisageable.

Une autre alternative avait été envisagée : construire un nouvel ensemble à proximité du collège mais cette solution compliquerait l'accessibilité pour les familles au vu de la densité actuelle de circulation matin et soir sur les D307 et D30.

Le choix de maintenir deux groupes scolaires s'est donc révélé le plus raisonnable et le plus pratique pour les familles compte tenu de la configuration géographique de la commune et des difficultés de circulation en centre village.

- Changement de prestataire de restauration scolaire : retour positif des familles. Une personne s'interroge sur l'absence de repas végétarien.

Un repas végétarien est proposé par semaine conformément à la loi Egalim.

Projet Cœur de village

Quelques questions sur le projet et les problématiques liées au stationnement ainsi que sur le risque de concurrence pour les commerces si l'ouverture d'une supérette de 400m² dans le cadre du projet de la ferme de Ste Gemme est validée. La réalisation d'une étude de faisabilité par une entité publique avant de lancer l'appel aux promoteurs a été saluée et appréciée.

Sécurité

Des riverains s'inquiètent du stationnement régulier et durable de vieux véhicules du rassemblement de jeunes sur le parking qui jouxte le Temple. Des déchets sont laissés sur place et une demande d'installation de vidéoprotection est demandée pour mettre fin à ces regroupements.

Ce parking est privé. Il existe une caméra qui va être remplacée pour optimiser son efficacité.

Projet de la Ferme Sainte Gemme

Les participants présents demandent une cohérence des informations diffusées à la population par la Mairie et les promoteurs. Ils ne comprennent pas pourquoi la réunion publique a été annulée et souhaitent être reçus en mairie pour travailler ensemble sur un projet intelligent et fédérateur. L'inquiétude est grande sur l'augmentation de la population liée au projet et sur la circulation des véhicules aux abords du site. Les riverains souhaitent revenir au permis de construire initial.

Les informations diffusées par la mairie sont identiques à celles données les porteurs du projet.

La réunion a été annulée à la demande du promoteur compte tenu des recours engagés. La commune a répondu à chacun d'entre eux en concertation avec un cabinet d'avocat spécialisé en urbanisme.

Le nombre de 300 habitants supplémentaires évoqué par certains participants ne correspond pas à la réalité du projet dans sa version actuelle. Les propositions précédentes des promoteurs avançaient un nombre beaucoup plus important de logements collectifs et pavillonnaires.

Afin de clarifier la situation, il sera demandé aux promoteurs de participer à une réunion avec les riverains et la commune dès que les recours seront levés, aucune réunion n'étant possible en cours d'instruction.

La commune prévoit plusieurs actions qui ne seront lancées que lorsque l'opération sera validée et le permis purgé de tout recours :

- Mise en place de comptages sur une période définie concernant plusieurs axes de circulation : entrée rue de Poissy, rue de la Mare Jeanne, rue des Marronniers, rue de la Chapelle, et rue du Valmartin afin d'identifier précisément les flux avant de proposer et d'échanger sur un plan de circulation modifié.
- Enfouissement des réseaux rue Tricherie, rue de la Mare Jeanne ainsi que des voies adjacentes qui ne seraient pas actuellement enfouis.
- Réfection des voiries notamment rue de la Mare Jeanne et rue Clairbois.
- Réfection du terrain de boules.

Transports en commun

Un participant évoque un problème récurrent de ponctualité des bus Transdev.

Après vérification auprès du collège il n'y a pas eu de remontée des familles sur le sujet.

Si vous constatez des retards répétés, des bus supprimés ou tout autre désagrément lié aux transports en commun sur la commune et dans l'intercommunalité, un service d'aide est disponible par mail : reclamation.transport@cc-gallymauldre.fr.

Collège

Le cartable numérique n'a pas été déployé au collège à la dernière rentrée. Pourquoi ?

Le collège dépend du département dont les finances sont fortement réduites cette année. Le déploiement du cartable numérique au collège de Feucherolles a été reporté pour ces raisons.

Prison de Poissy

Des questions sur son éventuel déplacement à la limite nord de Feucherolles.

Pas d'information à ce sujet.

Quartiers Centre et Sud

La réunion a rassemblé 10 participants.

Sente La Trouée vers de Grasse village

Très appréciée par les parents d'élèves. Peut-être à revoir l'orientation des panneaux solaires et la durée d'allumage pour améliorer l'éclairage.

Rénovation de l'éclairage public

Rien à redire mais il est demandé le coût réel face aux économies faites. La résidence du Hameau a changé tous ses éclairages et a même baissé l'intensité jusqu'à 20%. La différence est vraiment visible.

École La Trouée

Tout le monde est d'accord sur la reconstruction de l'école.

Géothermie : il y a une source chaude sous La Trouée. Il faudra veiller à bien différencier l'école des logements pour des économies de chauffage (l'école est ouverte seulement 144 jours dans l'année.). La structure actuelle de la Halle du marché pourrait faire office de préau si celle-ci devait être amené à disparaître dans le projet final du coeur de village.

Ferme Sainte Gemme

Toutes les personnes présentes sont d'accord avec le projet.

Demandes diverses des participants

- Ralentisseurs pour le Pré des Coulons car les voitures roulent vite malgré l'étroitesse de la voie.

- Où en est la réparation de l'abreuvoir rue des Coulons. Pourquoi le propriétaire ne fait rien ?

Le policier municipal va se rapprocher du propriétaire du terrain afin que les travaux qui lui incombent soient réalisés dans les plus brefs délais.

- Plan des risques sur la commune, où peut-on le trouver ?

Il est disponible sur le site internet de la commune : <https://feucherolles.fr/services-et-demarches/prevention-et-securite/informations-en-cas-de-risques-majeurs >

- Demande d'un nettoyage du lavoir près du golf de Feucherolles qui est sous les ronces et inaccessible. C'est dommage par rapport aux autres lieux qui ont été très bien mis en valeur.

Une demande a été faite auprès des services techniques pour une intervention rapide, avant le printemps.